

Les Officiels

« Natation Course »



**Tous les officiels doivent être licenciés dans un club de natation
(Statut minimum : « Oblitéré »).**

Pour la bonne organisation des compétitions, il est demandé aux responsables des Officiels de chaque club d'envoyer la liste des officiels présents lors des compétitions le vendredi, veille des compétitions à :

comite.natation33@wanadoo.fr

Pour respecter une unicité vestimentaire, la tenue blanche, pour les officiels, est de rigueur.

ATTENTION : les officiels inscrits sur la feuille de jury ne devront pas nager lors de la réunion où ils officient.

Ci-dessous voici le récapitulatif du nombre d'officiels que les clubs doivent présenter selon le nombre d'engagements :

Pour les compétitions individuelles (Poussins à Benjamins) :

Moins de 3 nageurs	0 officiel
De 3 à 5 nageurs	1 officiel
De 6 à 10 nageurs	2 officiels
11 nageurs et plus	3 officiels

Pour les compétitions individuelles (Minimes à Seniors) :

De 1 à 5 nageurs	1 officiel
De 6 à 10 nageurs	2 officiels
11 nageurs et plus	3 officiels

Pour les compétitions individuelles (Maîtres) :

De 1 à 3 nageurs	1 officiel
De 4 à 8 nageurs	2 officiels
9 nageurs et plus	3 officiels

Pour les compétitions par équipes :

1 officiel par équipe (maximum 3 officiels)

Quelques rappels :

Les officiels doivent présenter au juge arbitre leurs cartes d'officiels **validées** pour la saison 2013 – 2014.

La feuille de jury est close **40 minutes** avant le début de la réunion (confirmation des présences).

Les essais chronos commenceront **30 minutes** avant le début de la réunion. Passé ce délai aucun officiel ne sera ajouté à la feuille de jury.

Toute absence d'officiel ou tout départ d'officiel, sans l'accord du juge arbitre, avant la fin de la réunion sera pénalisé selon la règle et le tarif prévu dans le règlement financier du CD33 (2013 – 2014).

Les officiels doivent se munir d'un chronomètre, d'un stylo, et être habillé en blanc.

Un juge arbitre et un starter sera désigné par le comité départemental (*commission des officiels*)-, pour chacune des compétitions qu'il a en charge d'organiser.

Les Formations

Le Comité Départemental met en place tout au long de la saison des formations d'officiels C (Chronométrateur) et B (juges aux virages).

Officiel C Natation Course :

- 2 réunions c'est-à-dire 2 demis journées

Toute personne qui souhaite se présenter à l'examen d'Officiel C Natation Course, doit être inscrite auprès du CD33 par mail (comite.natation33@wanadoo.fr) par le responsable des officiels de son club, le vendredi à 12h00 dernier délai (veille de la compétition). Les personnes non inscrites ne pourront pas passer l'examen.

Les personnes qui se présentent à la formation le jour de la compétition doivent :

- Etre licenciée (statut oblitéré)
- Etre habillée en Blanc (haut et bas)
- Se munir d'un chronomètre
- Avoir un stylo

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des formations

- Samedi 19 Octobre	Bordeaux Judaique J Boiteux	12 places
- Samedi 26 Octobre	Le Bouscat	10 places
- Dimanche 27 Octobre	Le Bouscat	10 places
- Samedi 23 Novembre	Bordeaux Galin	12 places
- Dimanche 24 Novembre	Bordeaux Tissot	12 places
- Samedi 14 Décembre	Ambarès	10 places
- Samedi 8 Février	Bordeaux Judaique J Boiteux	12 places
- Dimanche 9 Février	Bordeaux Judaique J Boiteux	12 places
- Samedi 8 Mars	Ambarès	10 places
- Samedi 15 Mars	Le Bouscat	10 places
- Samedi 5 avril	Ambarès	10 places
- Samedi 26 avril	Le Bouscat	10 places
- Samedi 17 Mai	Ambarès	10 Places
- Dimanche 25 Mai	Bordeaux Tissot	12 Places
- Samedi 21 ou Dimanche 22 juin	????	X Places

Officiel B Natation Course

- Une formation en soirée
- Un écrit en soirée
- 2 x 2 réunions en compétition (c'est-à-dire 4 demi-journées)

Toute personne qui souhaite se présenter à l'examen d'Officiel B Natation Course, doit être inscrite auprès du CD33 par mail (comite.natation33@wanadoo.fr) par le responsable des officiels de son club, le mercredi 15 janvier 2014 dernier délai.

La Formation se déroulera **le vendredi 17 janvier à 19h30** à la Maison des Sports de Bordeaux, 153 Rue David Johnston 33000 Bordeaux.

L'écrit se déroulera **le vendredi 31 janvier** et/ou **le vendredi 7 février** à 19h30 à la Maison des Sports de Bordeaux 153 Rue David Johnston 33000 Bordeaux.

Les épreuves pratiques se dérouleront lors des compétitions ci-dessous :

- | | | |
|---------------------------------|-----------------------------|-----------|
| - Samedi 8 Février | Bordeaux Judaique J Boiteux | 12 places |
| - Dimanche 9 Février | Bordeaux Judaique J Boiteux | 12 places |
| - Samedi 8 Mars | Ambarès | 10 places |
| - Samedi 15 Mars | Le Bouscat | 10 places |
| - Samedi 5 avril | Ambarès | 10 places |
| - Samedi 26 avril | Le Bouscat | 10 places |
| - Samedi 17 Mai | Ambarès | 10 Places |
| - Dimanche 25 Mai | Bordeaux Tissot | 12 Places |
| - Samedi 21 ou Dimanche 22 juin | ???? | X Places |

Ci-dessous, vous trouverez pour information, le nombre d'officiels nécessaires pour le bon déroulement d'une compétition départementale

Tous Bassins (25,50mètres) Nombre d'officiels par ligne d'eau

QUALIFS ET ANIMATIONS	4L		5 L		6 L		8 L		J A	S T	JN(*)	S C	VAL	J A P	Dél.				
	3	12	3	15	3	18	3	24								4L	5 L	6 L	8 L
Automatique	<i>inclus jv(dv)</i>	<i>inclus jv(dv)</i>	<i>inclus jv(dv)</i>	<i>inclus jv(dv)</i>	2	2	2	2	1	3	1	13	25	28	31	37			
Semi Automatique Manuel	<i>inclus jv(dv)</i>	<i>inclus jv(dv)</i>	<i>inclus jv(dv)</i>	<i>inclus jv(dv)</i>	2	2	2	2	1	3	1	13	33	38	43	53			

(*) 4 Juges de Nages en bassin de 50m

 **MOINS DE 3 CHRONOS MANUELS ET SANS CHRONO AUTO 1 ou 3 J ARRIVEE EN PLUS**

OFFICIELS DESIGNES PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL

QUALIFS ET ANIMATIONS AVEC chronométrage	JA	ST	Dél.	
Automatique	1	1	1	3
Semi-Automatique, Manuel				